

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE L'OURCQ

2021

www.paysdelourcq.fr

  /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq

Pays de

l'Ourcq
Communauté de communes



8 | Les services administratifs ressources



12 | Les comptes administratifs



16 | Soutenir le développement économique



20 | Développer la mobilité



22 | Préserver l'environnement



26 | Faire rayonner le territoire



30 | Protéger les habitants



32 | CIAS : Cohésion sociale



Édito

*Pierre Eelbode,
Président de la Communauté de
communes du Pays de l'Ourcq.*

L'année 2021 a été une longue période de transition et de relance suite à la crise sanitaire. Elle a induit les familles, les entreprises et beaucoup d'organisations à réviser leur mode de vie et de fonctionnement. Au cœur de cette jonction, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a poursuivi son travail d'adaptation aux besoins des habitants tout en continuant à se développer. Être un territoire d'avenir reste notre ligne directrice pour les prochaines années.

En 2021, nous avons eu à cœur de rassurer et protéger les habitants pour leur santé. Grâce aux services techniques, la salle Pierre Meutey à la Pyramide Jean Didier a ainsi été aménagée pour accueillir grand nombre de personnes lors des journées de vaccination dues à l'épidémie du Covid-19. Des bureaux modulaires pour la télé-médecine ont également été créés. Le Centre de Santé du Pays de l'Ourcq a même augmenté de 32 % son activité par rapport à l'année précédente. Nous mettons tout notre cœur à l'ouvrage pour faire prendre en charge par le médecin un maximum d'habitants.

Côté économie, toujours en lien avec la crise sanitaire, nous avons apporté une aide financière aux entreprises en exonérant les loyers pour les locataires de la Pyramide et de l'Hôtel d'entreprises durant les deux mois de confinement. Notre développement économique est au centre de nos préoccupations. Nous soutenons les créateurs d'entreprises et avons permis cette année l'extension de la Zone d'Activités de Grand Champ.

Nous voulons concrétiser les projets et améliorer le quotidien de nos habitants. Pour répondre à cette ambition grandissante, la Communauté de communes a déployé des nouveautés. Concernant les grands projets, il y a eu cette année le lancement du chantier du nouveau Complexe sportif arts martiaux et tennis à Ocquerre ou encore les prémices de la reconstruction de la station d'épuration de Congis-sur-Thérouanne. Aux transports, un avis favorable a été voté quant à l'électrification de la ligne ferroviaire entre Trilport et La Ferté-Milon, le but étant d'offrir une meilleure qualité de service sur les trois gares du territoire. Nous avons aussi fait rayonner davantage le tourisme lors des Journées du Patrimoine avec de nombreuses expositions et visites des spots remarquables du territoire. Au service informatique, nous continuons le déploiement de la fibre pour toucher un maximum de communes. Au pôle culture, nous avons accueilli une nouvelle résidence d'artistes, la Compagnie des épices, pour des balades contées et des interventions dans les établissements scolaires. Et pour engager une communication plus efficace auprès des communes, nous avons investi et mis en place l'application « PanneauPocket » à laquelle 20 villes du territoire ont déjà adhéré.

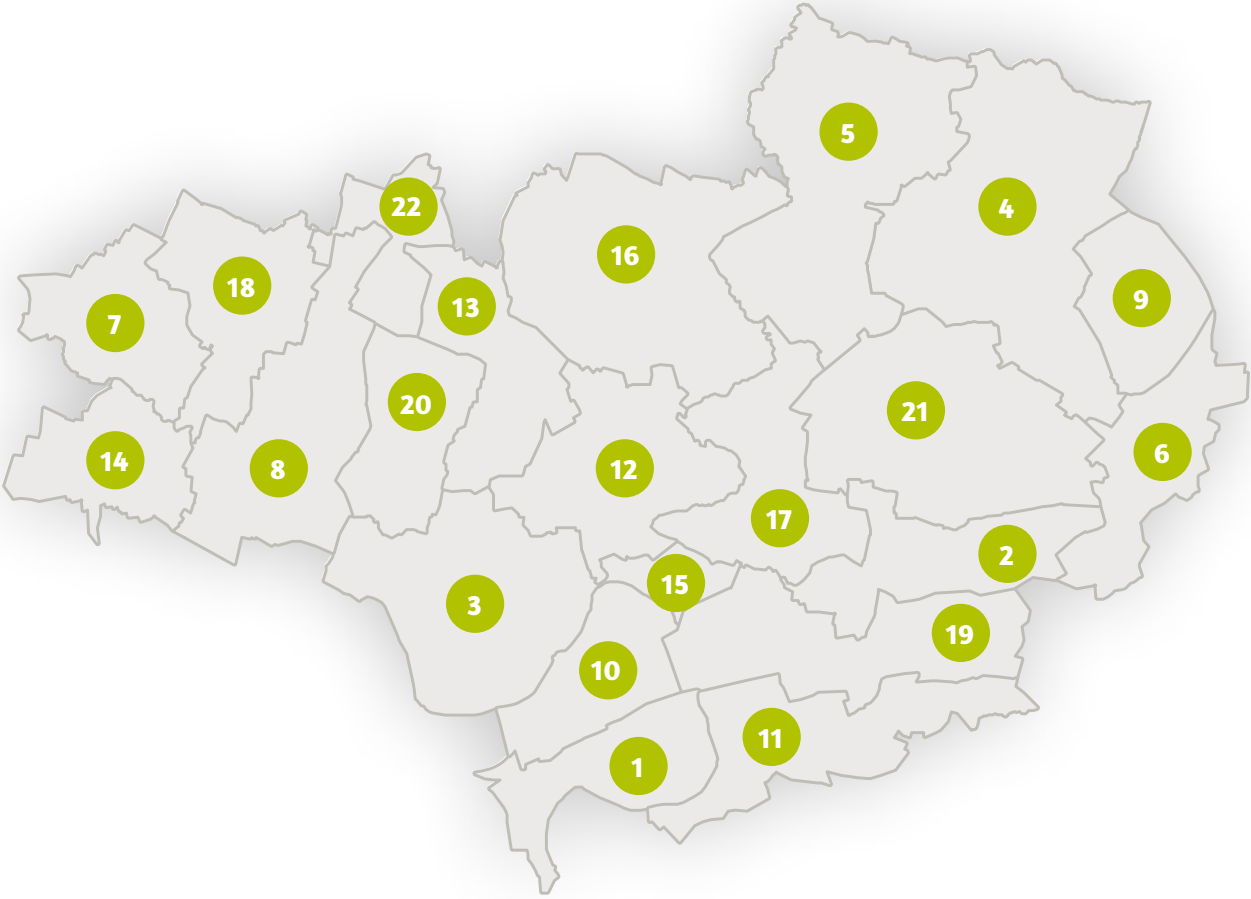
Ces quelques illustrations de notre activité me conduisent à adresser chaleureusement des remerciements à nos collaborateurs et agents, qui par leur volonté, leurs compétences et leur pugnacité, nous permettent chaque jour de faire vivre notre territoire et le rendre unique. J'ai bien sûr une pensée pour l'ensemble des élus locaux et leur dévouement à toute épreuve et souhaite également saluer l'engagement des entreprises, commerçants et associations dans notre vie communautaire. À la lecture de ce rapport d'activité, vous prendrez toute la mesure de l'éventail des services que notre institution rend à la population et à ses partenaires de terrain.

Je vous souhaite une belle lecture.



Le territoire

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) situé au Nord-Est de la Seine-et-Marne et s'étend sur un territoire rural. Née en 1973 avec la création du District de Lizy-sur-Ourcq, devenue Communauté de communes en 2000, elle a développé au fil des années de nombreuses compétences.



- 1 ARMENTIÈRES-EN-BRIE
- 2 COCHEREL
- 3 CONGIS-SUR-THÉROUANNE
- 4 COULOMBS-EN-VALOIS
- 5 CROUY-SUR-OURCQ
- 6 DHUISY
- 7 DOUY-LA-RAMÉE
- 8 ÉTREPILLY
- 9 GERMIGNY-SOUS-COULOMBS
- 10 ISLES-LÈS-MELDEUSES
- 11 JAIGNES
- 12 LIZY-SUR-OURCQ
- 13 LE PLESSIS-PLACY
- 14 MARCILLY
- 15 MARY-SUR-MARNE
- 16 MAY-EN-MULTIEN
- 17 OCQUERRE
- 18 PUISIEUX
- 19 TANCROU
- 20 TROCZY-EN-MULTIEN
- 21 VENDREST
- 22 VINCY-MANGEUVRE

 22 communes	 17 889 habitants	 23 500 hectares	 4 zones d'activités	 7 équipements communautaires
--	---	--	---	---

Les compétences



Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de Maisons de Services au Public



Les compétences facultatives

- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux, socio-éducatifs, santé ou développement économique
- Transport
- Culture
- Sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Voirie
- Infrastructures et superstructures
- Autres

Plus de détails : Loi NOTRE du 7 août 2015.

L'organisation politique

Le Pays de l'Ourcq assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en oeuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

Le Conseil communautaire

Pour les 9 communes ne disposant que d'un siège, le conseiller communautaire a un suppléant. Le Conseil communautaire gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes et se réunit en séance publique, une dizaine de fois par an.

Le Bureau communautaire

Il débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la Communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

Les commissions

- Finances et Développement économique
- Aménagement durable et travaux
- Communication, Culture, Tourisme et Transport
- Sport, Santé, Affaires sociales, Enfance
- Aménagement du territoire, politiques contractuelles et durables, numérique



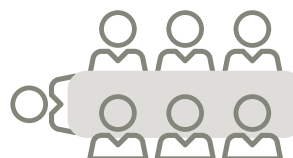
Le Conseil communautaire

Il est composé de 43 conseillers communautaires élus par les habitants.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions.



Les Commissions

Elles regroupent des conseillers communautaires et des conseillers municipaux pour l'étude de questions relatives aux différentes compétences communautaires.



Le Président Pierre EELBODE

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté. Il préside le Conseil, met en oeuvre les décisions et engage les dépenses votées.



Les Vice-présidents

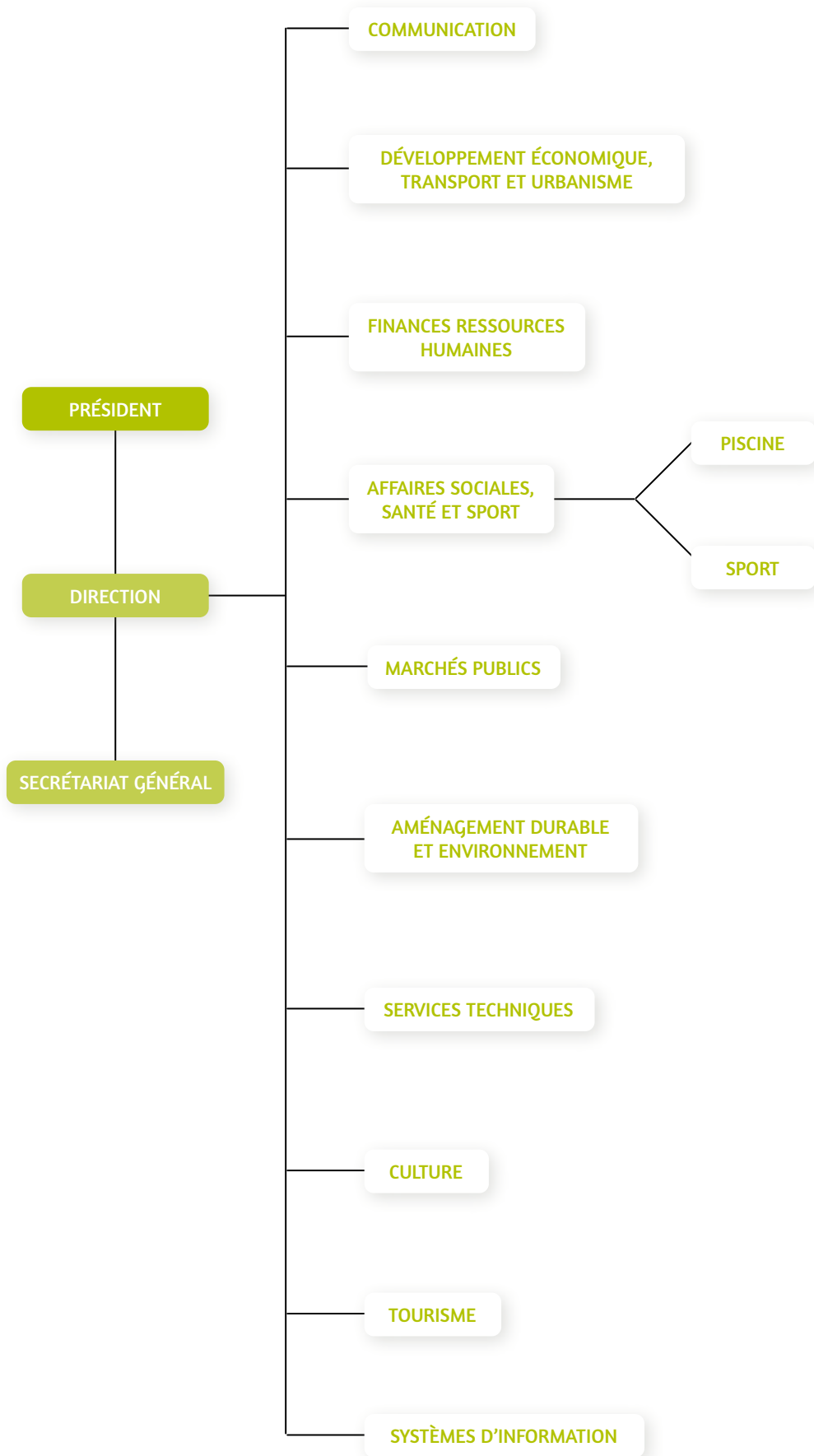
Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté. Bruno GAUTIER, Maxence GILLE, Robert PICAUD, Francis CHESNE, Bernadette BEAUVAIS, Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Philippe MIMMAS, Arnaud ROUSSEAU et Victor ÉTIENNE.



Les services administratifs ressources

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les affaires générales, les achats, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.

L'Organigramme des services



Les affaires générales

La Direction Générale prépare avec ses différents services, la convocation et l'ordre du jour des instances communautaires.



7

comptes-rendus de Conseils communautaires



168

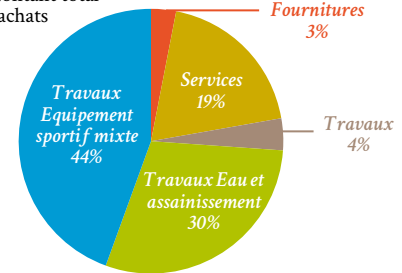
délibérations

Les achats et marchés publics

En 2021, le montant total des achats se répartit comme suit :

Nature des achats	Montant des achats (€ HT)	% du nombre de contrats
Fournitures	405 448,90	47,33
Services	2 329 752,42	31,48
Travaux	9 566 065,73	15,84
dont travaux - eau et assainissement	3 631 986,80	1,44
dont travaux - équipement sportif mixte	5 456 512,03	3,91
TOTAL	12 301 267,05	100

% montant total des achats



56,79 % des achats ont été effectués en Seine-et-Marne dont environ 800 000 € HT sur le seul Pays de l'Ourcq. Hormis les opérations de travaux importantes conclues en 2021, à savoir les travaux portant sur les installations et réseaux d'eau et d'assainissement et les travaux de l'équipement sportif, les principaux achats s'effectuent dans les domaines suivants :

- Études, conseils et services → 1 395 727,15 € (montant principalement lié à la conclusion de l'accord cadre de mai-

trise d'œuvre pour les opérations de travaux dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et conclu pour 4 ans).

- Travaux autres que l'entretien courant des réseaux → 269 003,37 €
- Déchets → 107 646,16 €
- Amélioration, aménagement ou modification du patrimoine → 102 867,75 €
- Entretien du patrimoine → 98 560,97 €

Le service communication

Garant de l'image de la collectivité, le service assure plusieurs missions : conception et suivi de fabrication des publications, organisation des manifestations, relations avec les médias, animations du site internet, des réseaux sociaux et de l'application puis conseille les services.

Zoom sur l'année

- Application de la charte graphique « France Services » aux supports de communication et signalétique.

- Mise en place de l'application « PanneauPocket » pour la collectivité, la Piscine, la Maison des Enfants, France Services et les communes du Pays de l'Ourcq.
- Prise en main du CRM « SendInBlue » pour la création de newsletters internes et externes.
- Organisation cérémonie de la 1^{re} pierre du complexe sportif arts martiaux et tennis.
- 5 affiches pour la commune de Lizy-sur-Ourcq.



69

affiches



11

newsletters



1061

abonnés



116

abonnés
LinkedIn

596

abonnés
panneauPocket

Les services techniques

Au quotidien, six agents assurent l'entretien et la maintenance des bâtiments de la collectivité, des espaces verts et des installations communautaires. Ils gèrent la viabilité hivernale d'accès aux équipements et apportent un soutien logistique à l'organisation d'événements communautaires (cérémonies, spectacles, réunions...).

Zoom sur l'année

- Réhabilitation de l'arrêt de bus à Douy-la-Ramée.
- Nettoyage approfondi de la piste d'athlétisme du stade Micheline OSTERMEYER à Ocquerre.
- Création de bureaux modulaires pour la télémédecine.
- Intervention de nettoyage de routes et sites suite aux orages et inondations de juin.
- Préparation de salle Pierre MEUTEY à la Pyramide Jean DIDIER pour les journées de vaccination due à l'épidémie du Covid-19.
- Broyage de végétaux dans les communes.
- Installation de manifestations culturelles.



7

équipements
communautaires



12 150 m²

entretien des abords et
maintenances de bâtiments



15 710 m²

entretien de voirie



28 757 m²

entretien d'espaces verts

Les Ressources Humaines

Le service gère l'ensemble des effectifs (carrières, paies, formations, recrutements, santé...) de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Son objectif est de mobiliser et de développer les ressources en personnel pour une plus grande efficacité.

Zoom sur l'année

- En 2021, conformément à la réglementation et dans le souci d'offrir une meilleure visibilité aux agents sur ces questions, la collectivité a mis en place et fixé les modalités d'utilisation du Compte Épargne Temps (CET) et du Compte Personnel de Formation (CPF).
- Par ailleurs, suite au départ de certains agents, et dans le cadre d'une réflexion globale sur l'optimisation des ressources et des compétences internes, certains services ont été réorganisés, entraînant plusieurs mouvements de personnel en interne. L'ensemble de ces évolutions, amenées à se poursuivre en 2022, a pour objectif d'offrir d'une part, un meilleur service aux habitants du territoire et de favoriser d'autre part, les conditions d'une nouvelle émulation des équipes.
- Recrutements (emploi permanent) → 4 CCPO / 1 CIAS
- Départs (emploi permanent) → 3 CCPO / 2 CIAS
- Vacataires (missions courtes) → 8 CCPO / 2 CIAS

• 38 agents CCPO (24 titulaires et 14 contractuels) :

Filière	Hommes	Femmes	Total
Administrative	5	10	15
Technique	10	1	11
Culturelle	-	1	1
Médico-sociale	-	1	1
Sportive	3	3	6
Hors filière	3	1	4
Catégorie A	4	7	11
Catégorie B	6	3	9
Catégorie C	8	6	14
Apprenti	1	-	1
Emploi aidé	2	1	3

• 12 agents CIAS (8 titulaires et 4 contractuels) :

Filière	Hommes	Femmes	Total
Administrative	-	2	2
Animation	1	0	1
Médico-sociale	-	8	8
Hors filière	-	1	1
Catégorie A	-	4	4
Catégorie B	1	-	1
Catégorie C	-	6	6
CUJ	-	1	1



Les comptes administratifs

Le budget général comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...). Les budgets annexes enregistrent les autres dépenses qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (eau et assainissement collectif, SPANC, zone d'activités, Hôtel d'entreprises...).

Le budget général (HT)

Section de fonctionnement



9 034 855 €

dépenses



12 661 402 €

recettes

Section d'investissement



3 209 301 €

dépenses



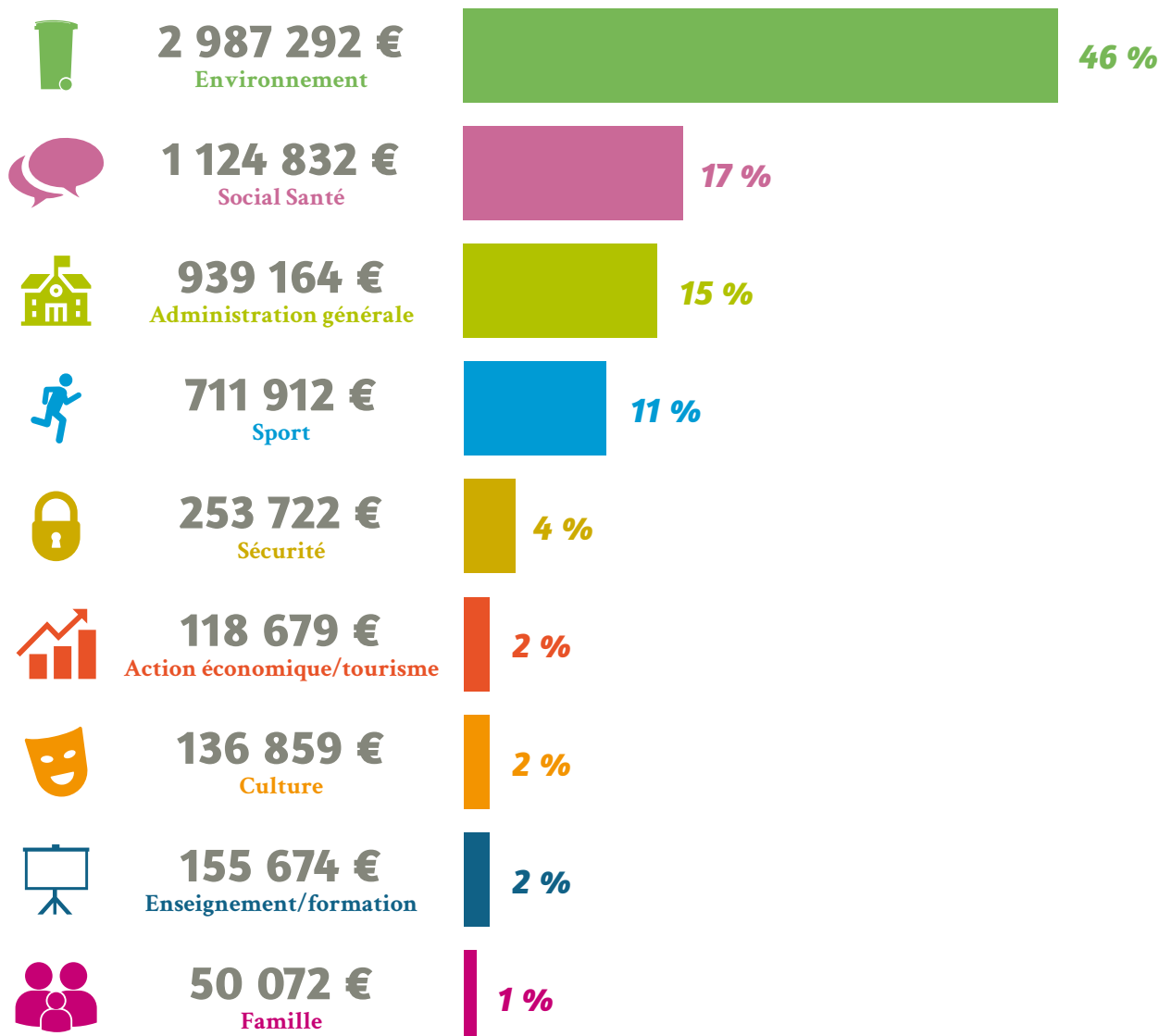
1 763 469 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 11 468 058 €

Répartition des dépenses des principaux secteurs d'activité (TTC)



Le budget annexe eau, assainissement collectif (TTC)

Section d'exploitation



89 385 903 €

dépenses



1 378 782 €

recettes

Section d'investissement



4 054 945 €

dépenses



3 332 250 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

9 421 090 €

Le budget annexe SPANC (TTC)

Section d'exploitation



1 485 €

dépenses



1 471 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

12 370 €

Le budget annexe ZA de Grandchamp (HT)

Section de fonctionnement



19 782 €

dépenses



118 €

recettes

Section d'investissement



15 680 €

recettes



2 193 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

435 949 €

Le budget annexe Hôtel d'entreprises (HT)

Section de fonctionnement



437 433 €

dépenses



429 283 €

recettes

Section d'investissement



266 109 €

dépenses



216 844 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

651 584 €

Le budget annexe Centre de santé (TTC)

Section de fonctionnement



141 067 €

dépenses



140 158 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

36 950 €

Le budget annexe ZA des Efficaneaux (HT)

Section de fonctionnement



5 131 773 €

dépenses



1 921 123 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

5 471 339 €

Section d'investissement



1 921 123 €

recettes



2 921 123 €

recettes



Soutenir le développement économique

La Communauté de communes favorise l'innovation en soutenant activement l'entrepreneuriat. Elle facilite par un suivi personnalisé, les démarches des futurs entrepreneurs : aide à définir leur projet, information sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et proposition de solutions immobilières. L'objectif du Pays de l'Ourcq, via une stratégie foncière adaptée, est de conforter la diversité du tissu économique local et permettre l'accès à l'emploi.



Accueillir les professionnels

• Aménagement de la zone d'activités des Effaneaux, en bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Dhuisy/Montreuil-aux-Lions

Début des fouilles archéologiques pendant la période estivale.

• Zone d'activités de Grandchamp (Ocquerre)

Le Pays de l'Ourcq assure la gestion et l'entretien de la zone sur laquelle une dizaine de sociétés y sont implantées. Le 20 novembre, le Président a signé l'acte d'acquisition par le Pays de l'Ourcq du site occupé par l'entreprise Motoculture de l'Oise situé au 25 avenue de la Gare à Lizy-sur-Ourcq en parallèle à la cession d'une parcelle de 10 824 m² à cette entreprise pour son implantation sur la ZAC de Grandchamp. En attendant son transfert prévu en octobre 2021, l'entreprise Motoculture de l'Oise est devenue locataire du local de l'avenue de la gare.

• Hôtel d'entreprises du Pays de l'Ourcq

Les trois locataires en place sont VIMATHERM, MG Services et Le DUPLEX. Le 24 janvier, le Conseil communautaire a approuvé la vente de la cellule n°4 pour une surface de plancher d'environ 326 m² au prix de 130 000 € HT à la société Le DUPLEX.

• Extension de la zone d'activités de Grandchamp

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT Marne-Ourcq, le Pays de l'Ourcq prépare une extension de 6,1 hectares de la ZAE de Grandchamp. Le PLU de la commune a été révisé et l'acte de vente a été signé le 12 mars pour l'acquisition de 8 hectares de terres agricoles en extension de la ZAE existante.

• **3 projets de cession de terrains dans la zone d'activités de Grandchamp** pour les sociétés suivantes : Cuba Elagage, EJ Habitat et Jonas France.

Soutenir les créateurs d'entreprises

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq finance Initiative Nord Seine-et-Marne, qui accorde des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs d'entreprises. Elle gère une bourse des locaux d'activités disponibles et assure l'accueil des créateurs d'entreprises.

Comité de bassin d'emploi Nord Est 77

Depuis 2019, la Région Ile-de-France et l'Etat ont mis en place le dispositif *Comité de bassin d'emploi* qui a pour objet d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, soutenir l'émergence et le développement de projets économiques, puis de créer les synergies entre tous les acteurs et mobiliser tous les leviers. Le territoire couvre la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la Communauté de Communes Plaines et Monts de France. Le Comité a fusionné avec celui de *Territoire d'industrie Nord Est 77* permettant ainsi aux entreprises du Pays de l'Ourcq de devenir éligibles aux aides spécifiques. Le *Comité du bassin d'emploi Nord Est 77* coprésidé par le Sous-Préfet et la Vice-présidente de la Région s'est réuni à 3 reprises pour évaluer la santé socio-économique des entreprises, coordonner et présenter les dispositifs d'aide mis en place par l'Etat et la Région Ile-de-France face à la crise économique du COVID. Le 8 septembre, un point spécifique concernant la conjoncture économique a permis de compléter ce travail.

COVID : Aides aux entreprises du Pays de l'Ourcq

• Exonération de loyers pour les locataires de la Pyramide et de l'Hôtel d'entreprises

Lors de sa séance du 19 juin, le Pays de l'Ourcq a décidé d'exonérer de loyers les locataires de l'Hôtel d'entreprises, de la Pyramide et de la Maison de santé pluridisciplinaire sur la période de confinement, soit 2 mois. En fin d'année, il a été décidé d'exonérer de loyers les locataires sur l'intégralité de la période d'interruption de leurs activités.

• Participation au Fonds Résilience Ile-de-France et Collectivités dans le cadre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences économiques du COVID-19

Le montant total des avances remboursables accordées sur le territoire du Pays de l'Ourcq est de 77 999 € et la part de ce montant affectée à la Communauté de communes est de 19 749,65 €.

5 entreprises ont pu bénéficier de ce dispositif régional. La Région a décidé le 21 juillet 2021 de renoncer au remboursement de la dette contractée dans le cadre du Fonds Résilience. Par un courrier du 26 juillet 2021, elle a invité la Communauté de communes à procéder au même renoncement. Par une délibération du 14 octobre 2021, le Conseil communautaire a décidé de renoncer à ce remboursement. Ainsi, il resterait aux cinq entreprises bénéficiaires à rembourser la part du Département de Seine-et-Marne et de la Banque des territoires.

Urbanisme

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Ce document d'urbanisme permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, leurs politiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement. Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq a élaboré puis approuvé le SCoT Marne-Ourcq en avril 2017 après une enquête publique.

Le SCoT Marne-Ourcq s'applique sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui est désormais en charge de la mise en œuvre de ce SCoT. Dans ce cadre, en 2021, la Communauté de communes a rendu un avis favorable (avec des réserves) sur les projets de PLU de Congis-sur-Thérouanne.

• **Projet éolien de la société INTERVENT sur les communes de Coulombs-en-Valois et Dhuisy**

La Commission a reçu les porteurs du projet le 6 décembre 2021.

• **Participation à la concertation sur le projet de SDAGE 2022/2027 du Bassin Seine Normandie (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)**

Le Conseil a décidé d'émettre un avis favorable sur ce projet, mais il l'a assorti de deux réserves.

• **Projet de PLU sur une commune voisine du Pays de l'Ourcq**

Le Conseil a donné un avis favorable sur le projet de PLU de Montreuil-aux-Lions.

• **Compétence Plan Locaux d'Urbanisme (PLU)**

Suite aux élections municipales de 2020, six communes du Pays de l'Ourcq se sont opposées d'octobre 2020 à juin 2021 au transfert de cette compétence à la Communauté de communes. L'élaboration des PLU restent donc à la charge des communes.

• **Dématérialisation des actes d'urbanisme**

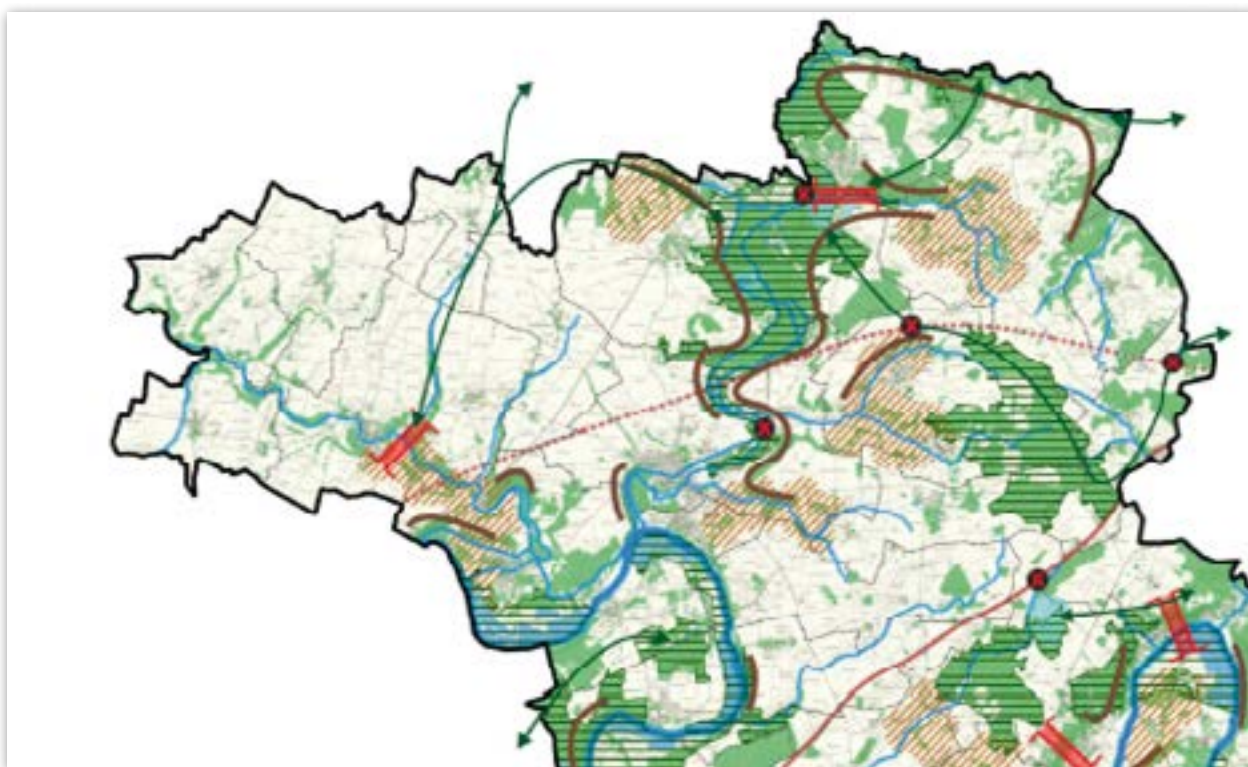
Le Pays de l'Ourcq a organisé le 25 octobre pour les communes un point d'échange sur les obligations réglementaires de dématérialisation, qui s'appliqueront aux communes à partir du 1^{er} janvier 2022.

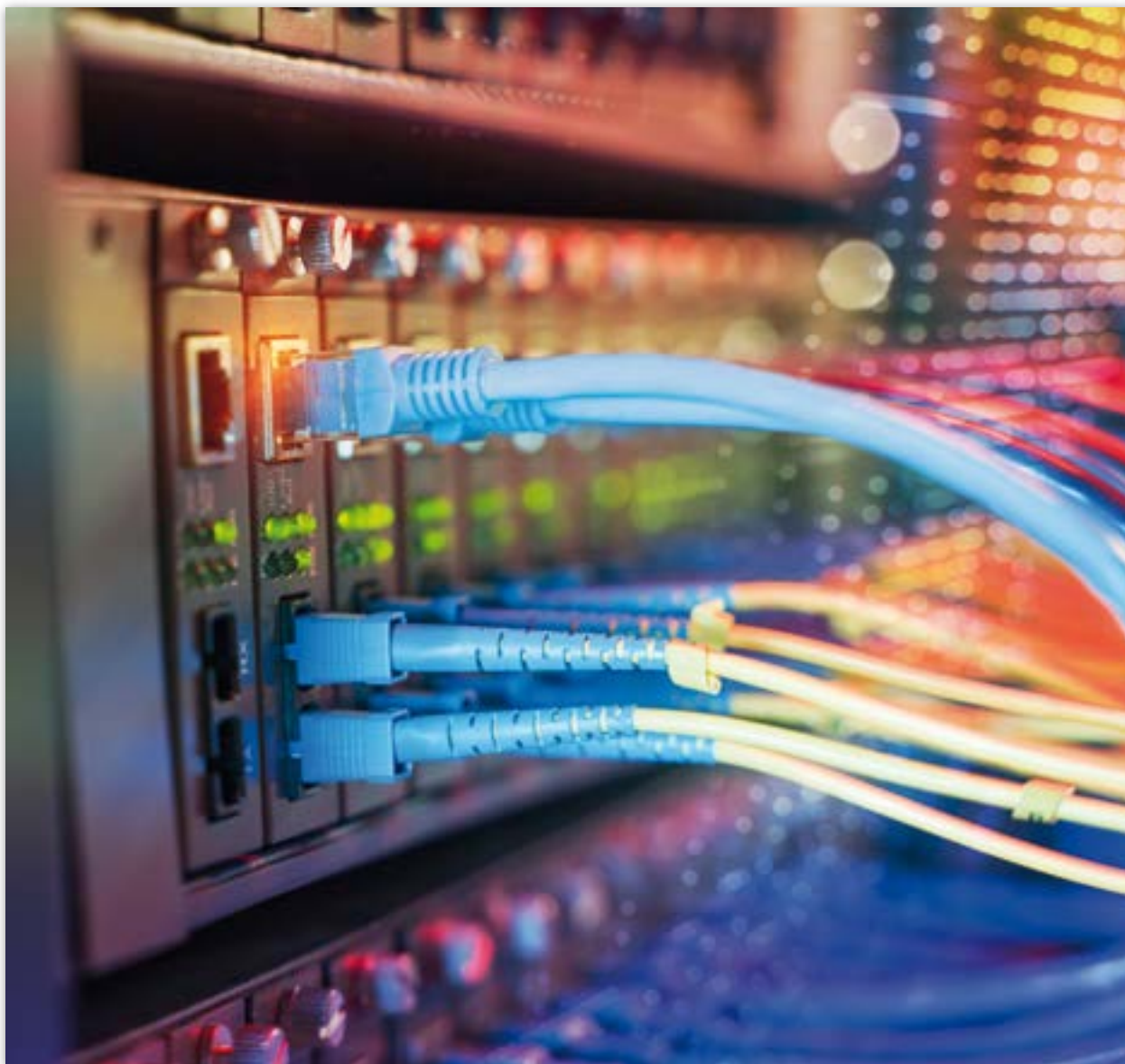
• **Aménagement de la zone d'activités des Effaeneux, en bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Dhuisy/Montreuil-aux-Lions**

Environ 51 hectares de terres agricoles de la ferme des écoliers à Dhuisy et Chamigny étaient sous convention avec la SAFER jusqu'en juillet 2020. Une période de vacance réglementaire étant nécessaire, le Conseil communautaire avait autorisé la signature d'un prêt à usage portant sur ces parcelles cultivables pour l'année culturelle 2020/21. En 2021, il a renouvelé ce prêt jusqu'en août 2022.

Zoom sur l'année

• 3 réunions de la Commission Aménagement du territoire - Politiques contractuelles et durables – Numérique.





Le service informatique

Le service informatique apporte une expertise technique en matière de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) aux services de la Communauté de communes, CIAS et aux communes membres. Il assure la maintenance du matériel informatique de la collectivité, du site Internet ainsi que de la structure (réseau, messagerie et accès aux outils à distance).

Le déploiement de la fibre sur le territoire

La Communauté de communes est titulaire de la compétence en aménagement numérique du territoire, c'est-à-dire qu'elle initie et/ou assure le suivi des différents projets d'amélioration de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication sur les 22 communes du Pays de l'Ourcq.

Elle a adhéré en 2013 au Syndicat Mixte Numérique 77, qui a pour objectifs, en mutualisant les moyens de toutes

les collectivités membres, de donner l'accès au très haut débit à tous les Seine-et-Marnais, à moyen terme, via le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH). Près de 8 000 foyers seront raccordés au terme de ces travaux de déploiement en 3 phases.

En 2021, s'est poursuivie la deuxième des trois phases de déploiement de la fibre sur le territoire du Pays de l'Ourcq qui prévoyaient 9 autres communes pour près de 3 800 foyers éligibles. Cependant celle-ci s'est vu retardée principalement compte tenu du contexte sanitaire et d'une problématique de pénurie de matériels, ainsi qu'à la cession de la délégation de service public à une nouvelle entreprise.

Prévue initialement dans le courant du second semestre 2021, l'ouverture à la commercialisation de cette programmation est retardée au second semestre 2022.



Développer la mobilité

Créé en 1998, le réseau des transports en commun du Pays de l'Ourcq compte 16 lignes au Plan Transport et 19 lignes régulières d'autocars desservant le territoire exploitées par les Transports Transdev Marne & Morin. En plus du service à tous les usagers, le réseau assure la desserte de tous les établissements scolaires du territoire.

Transports

Actualités 2021 liées au COVID

L'année 2021 a en premier lieu été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a modifié en profondeur les comportements de mobilité des Franciliens. Afin de contenir la propagation du virus, plusieurs politiques de restrictions de circulation ont été mises en œuvre : couvre-feux, confinements, recours au télétravail, fermeture des établissements scolaires pour 3 semaines au mois d'avril... Toutes ces mesures ont fortement pesé sur la fréquentation des réseaux de transports en commun. Si la reprise de l'activité a été notable sur l'année, le niveau global de fréquentation s'établit encore en deçà des années pré-Covid, en raison des nouvelles pratiques de mobilité, mais aussi de la peur du virus. Selon l'observatoire de la mobilité 2021 de l'UTP, 28 % des usagers déclarent utiliser moins souvent les transports publics et 58 % d'entre eux estiment que les transports en commun sont le lieu où le risque de contamination à la COVID-19 est le plus important. Transdev Marne et Morin a mis en place des mesures de protection des conducteurs et des usagers, en application des directives d'Île-de-France Mobilités : plexiglas de protection sur la totalité des véhicules, désinfection quotidienne des véhicules, port du masque.

Les lignes régulières

Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports de la région Île-de-France. À ce titre, il a confié à la société Transdev - Marne et Morin l'exploitation du réseau de bassin du Pays de l'Ourcq.

Les transports scolaires (CSS)

Le Département de Seine-et-Marne organise les transports scolaires par délégation d'Île-de-France Mobilités. Il participe également au financement des différents modes de transports scolaires proposés aux élèves de Seine-et-Marne. L'objectif est de faciliter leur mobilité et d'alléger le budget des familles. Les Circuits Spéciaux Scolaires (CSS)

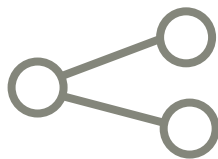
sont ainsi dédiés à la desserte des écoles (4 maternelles et 22 primaires) et sont accessibles grâce à l'abonnement SCOL'R. Pour l'année 2020/2021 :

- 12 CSS dont 7 pour les RPI
- Une participation de 24 € est demandée aux familles.

Électrification de la ligne ferroviaire entre Trilport et la Ferté-Milon : AVIS FAVORABLE sur le projet

L'électrification fiabilisera la ligne et offrira aux habitants de notre territoire une meilleure qualité de service, confortera le développement de cette ligne entamée en 2009 par la mise en place du cadencement horaire, réduira les émissions de gaz à effet de serre des locomotives et des usagers qui se reportent sur des modes de transports individuels motorisés. L'électrification jusqu'à la gare de La Ferté-Milon (02) est la meilleure option pour l'avenir des gares de Crouy-sur-Ourcq (77), Mareuil-sur-Ourcq (60) et la Ferté-Milon (02),

- Réserve n°1 : La participation financière de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq devra être confirmée, débattue avec l'ensemble de ses communes et les différents acteurs du projet.
- Réserve n°2 : Pendant les travaux d'électrification : fermeture du tronçon Trilport - La Ferté-Milon avec la mise en place de bus de substitution respectant le cadencement de la Ligne.
- Réserve n°3 : Pendant les travaux d'infrastructure, la mise en place de déviation routière afin de limiter l'impact des circulations.
- Réserve n°4 : Pendant l'ensemble des travaux, une communication régulière avec les différents acteurs : Communauté de communes, Mairies, Collectifs d'usagers et SNCF.
- Réserve n°5 : Les Communes ainsi que la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq souhaitent être associées aux projets de modifications ou de suppressions des passages à niveau de leur territoire.



19

lignes desservant le territoire



38

véhicules



40

conducteurs



1 110 000 km

commerciaux contractuels



26

écoles desservies



Préserver l'environnement

Au cœur de toutes les préoccupations, l'environnement n'échappe pas aux actions conduites par la Communauté de communes. Au menu des travaux, deux compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapi), la gestion des déchets sur le territoire et les compétences historiques sur l'eau potable et l'assainissement.

La gestion des déchets

La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et journaux-magazines, ainsi que des encombrants a été effectuée par la société ECT Collecte, dans le cadre de la dernière année du contrat de prestations de services passé avec la collectivité. Le verre a été collecté en points d'apport volontaire par la société MINERIS. La dotation et le renouvellement des bacs à déchets ont été assurés par les services de la Communauté de communes. Quant au traitement des déchets collectés, il a été réalisé par le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine-et-Marne) qui a en charge la construction et la gestion des déchetteries, les centres de transfert et le centre intégré de traitement (CIT) de Monthyon.

- > www.paysdelourcq.fr/content/déchets
- > www.smitom-nord77.fr

Préparation du transfert de la compétence

Compte tenu de l'arrivée à échéance des marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés, il a paru opportun à la Communauté de communes d'examiner la possibilité d'adhérer à COVALTRI 77. Il s'agit d'un syndicat mixte qui a pour compétence, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ce syndicat regroupe la Communauté d'agglomération de Coulommiers-Pays de Brie et la Communauté de communes des deux Morin. Le Conseil communautaire a délibéré dans ce sens le 19 mars et la décision a été entérinée par un arrêté préfectoral, le 27 novembre 2021. Les services du Pays de l'Ourcq et de COVALTRI 77 se sont coordonnés pour assurer la continuité des services. Une réunion d'information à destination des maires et des secrétariats de mairie a été organisée le 8 décembre afin de présenter les évolutions à venir. De son côté, COVALTRI 77 a fait remettre les nouveaux calendriers de collecte 2022 en décembre.



4 638 t

ordures ménagères résiduelles
259 kg/habitant/an



852 t

emballages ménagers recyclables
et journaux-magazines
48 kg/habitant/an



397 t

verre en apport volontaire
22 kg/habitant/an



248 t

extra-ménagers
14 kg/habitant/an



Service public d'eau potable

Qualité de l'eau

- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité microbiologique s'élève à 100 %.
- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité physico-chimique s'élève à 100 %.



214 km

réseau d'alimentation



7 201

branchements



11

stations de production



37

ouvrages de stockage
(7 924 m³)



823 722 m³

consommés hors vente en gros



297,51 € (TTC)

pour 120 m³

Service public d'assainissement collectif

Qualité de l'eau

Les services de la Police de l'Eau évaluent la conformité des systèmes d'assainissement chaque année. Les stations d'épurations de Congis-sur-Thérouanne (en reconstruction), Germigny-sous-Coulombs, Marcilly et Vendrest (Châton) présentent certains dysfonctionnements.

Filière boues

Matières sèches de la station de Lizy-Mary-Ocquerre > 250 Tonnes évacuées (60 % épandage agricole et 40 % compostage).



19

stations de production



31

postes de refoulement



6 315

branchements



657 120 m³

volume assujéti



355,60 €

(TTC) pour 120 m³



168 km

réseau d'assainissement

Service Public Assainissement Non Collectif

Le SPANC géré en régie, réalise les missions de contrôles des installations autonomes conformément à la réglementation. 100/140 est l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. Il permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en ANC sur un territoire (méthode de notation fixée par l'arrêté du 2 mai 2007).

Tarification du SPANC

- Contrôle de la conception et de l'implantation > 38,50 €
- Contrôle de la bonne exécution > 38,50 €
- Contrôle lors des ventes de maisons > 51,70 €

Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du SPANC, consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/l-assainissement-non-collectif



983

installations ANC
pour 2 332 habitants



30

visites pour
cession immobilière



20

contrôles de conception



4

contrôles de validation
de travaux d'installation

Site NATURA 2000 (Bois des réserves, des usages et de Montgé)

25

Le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq recèle un patrimoine naturel remarquable, dont le bois des Réserves, des Usages et de Montgé situé sur les communes de Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest. Celui-ci fait partie du réseau européen de sites *Natura 2000* dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines.

Quatre espèces animales d'intérêt européen sont présentes sur le site : le sonneur à ventre jaune, le lucane cerf-volant, le grand murin et le grand rhinolophe. C'est à ce titre que le bois des Réserves, des Usages et de Montgé a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 17 avril 2014. Les orientations de gestion et de conservation de ce site sont fixées par le DOCOB, document validé par le COPIL (Comité de pilotage du site) et approuvé par l'Etat le 9 septembre 2013. Leur mise en œuvre est du ressort des acteurs locaux : propriétaires, exploitants agricoles ou forestiers qui décident ou non d'y adhérer en souscrivant par exemple à un contrat rémunéré.

Le COPIL instance de concertation entre les repré-

sentants des usagers du site est présidé par M. Francis CHESNE, Vice-président et Maire de Vendrest. C'est la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq qui est chargée de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB. Cette animation est effectuée en régie avec des prestations de services, notamment pour la réalisation des suivis scientifiques. Elle bénéficie d'un financement à hauteur de 92 % de ses dépenses (par l'Etat et le FEADER, Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Le suivi scientifique des populations de Sonneur à ventre jaune a permis de recenser une cinquantaine d'individus en 2021. Les pluies importantes en début de période estivale ont permis à l'espèce de décaler sa reproduction.

La mise en œuvre de mesures de gestion est indispensable au maintien des populations de Sonneur à ventre jaune présentes sur le site. Un partenariat a été engagé entre la Communauté de communes et SNCF Réseau pour recréer un réseau d'ornières favorables à la reproduction du Sonneur à ventre jaune, à proximité de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne.

Plus d'information > <https://cutt.ly/fXhMmw2>

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de l'Ourcq a la compétence GEMAPI qui s'articule autour des missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

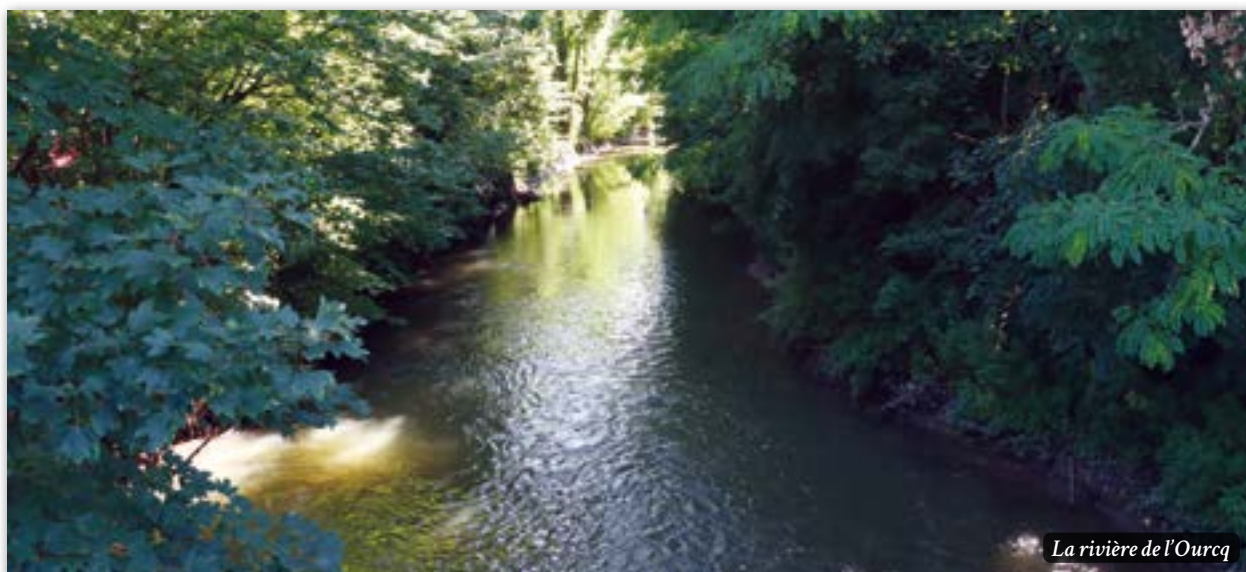
La Communauté de communes est concernée par 3 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-bassins ver-

sants, pour lesquels il existe 3 syndicats de rivières dédiés :

- L'Ourcq Amont (Syndicat de gestion du bassin-versant de l'Ourcq Amont et du Clignon),
- L'Ourcq Aval (Syndicat mixte de l'Ourcq aval)
- La Théroanne (SMAERTA).

La Communauté de communes est représentée au sein de leur conseil syndical et participe à leur budget (montant des participations 2021 de 30 000 €).

À noter que la Communauté de communes exerce directement la GEMAPI sur 7 communes non adhérentes à ces syndicats (affluents rive gauche de l'Ourcq).



La rivière de l'Ourcq



Faire rayonner le territoire

La Communauté de communes anime une politique culturelle, touristique et sportive ambitieuse permettant d'accroître l'attractivité du territoire et de créer du lien social. Élaborer une saison culturelle de qualité, développer la notoriété touristique du Pays de l'Ourcq, encourager une pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau) grâce à des équipements structurants. La Communauté de communes accompagne également les nombreux clubs sportifs et associations culturelles.

Culture

Cette année, le Pays de l'Ourcq, en partenariat avec la DRAC et Act'Art, a accueilli une compagnie d'artistes en résidence. Depuis le mois de mai, La *Compagnie des Épices* parcourt le territoire.

Entre collectage de vie, balades contées, créations de contes, lectures et soirées créatives, les habitants du territoire, ainsi que les élèves du collège *Camille Saint-Saëns* et du Lycée du Gué-à-Tresmes ont pu découvrir ou re-

découvrir leur lieu de vie au travers différentes actions de la compagnie. Malgré un démarrage tardif de la saison culturelle, les actions scolaires ont, quant à elles permises à plus de 500 enfants de bénéficier de nos projets, de spectacle de contes en maternelle, de stage autour du masque de la *Commedia Del Arte* ou encore de découverte d'instruments de musique hors du commun avec *Les concerts de poche*.



4
spectacles



200
spectateurs
tout public



350
spectateurs
scolaires



120
spectateurs >
actions culturelles



250
participants >
résidence artistique



Balade contée de la Cie des Épices, 13 novembre à Lizy-sur-Ourcq



Actions scolaires, 9 novembre à la Pyramide de Mary-sur-Marne



Concert Quartet des années folles, 18 septembre à Étrepilly

Tourisme

Suite à la convention de partenariat avec l'Office du Tourisme de Meaux signée en 2020, pour créer un Office du Tourisme commun, nous avons poursuivi notre travail. La marque commune de la fusion touristique des deux territoires a été créée : « *Meaux Marne Ourcq Tourisme* ». Plusieurs ateliers d'échanges avec les principaux partenaires touristiques locaux ont eu lieu pour déterminer les atouts et les valeurs du nouveau territoire.



Zoom sur l'année

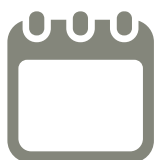
- Visites, musées, expositions, conférences... plusieurs événements ont été organisés par les communes du territoire lors des *Journées Européennes du Patrimoine*.

Sport

Les vac'enSports

Sous forme de stages, pour les 6 à 14 ans, les vac'enSports ont pour but d'initier les enfants à différentes disciplines sportives afin qu'ils puissent s'orienter vers la pratique sportive de leur choix. Ces stages sont encadrés par des éducateurs sportifs expérimentés et compétents qui encouragent, éveillent et initient les enfants à des sports dont la diversité est importante.

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe des sports du Pays de l'Ourcq a assuré tous les stages des vacances scolaires de l'année. Avec notamment, plusieurs sorties au centre équestre de Dhuisy, à la piscine du Pays de l'Ourcq, aux parcours accrobranches de La Ferté-sous-Jouarre et Château-Thierry, au bowling de Poincy, à la base de loisirs de Jablines, à la patinoire et murs d'escalade à Reims...



46
jours



184
inscriptions

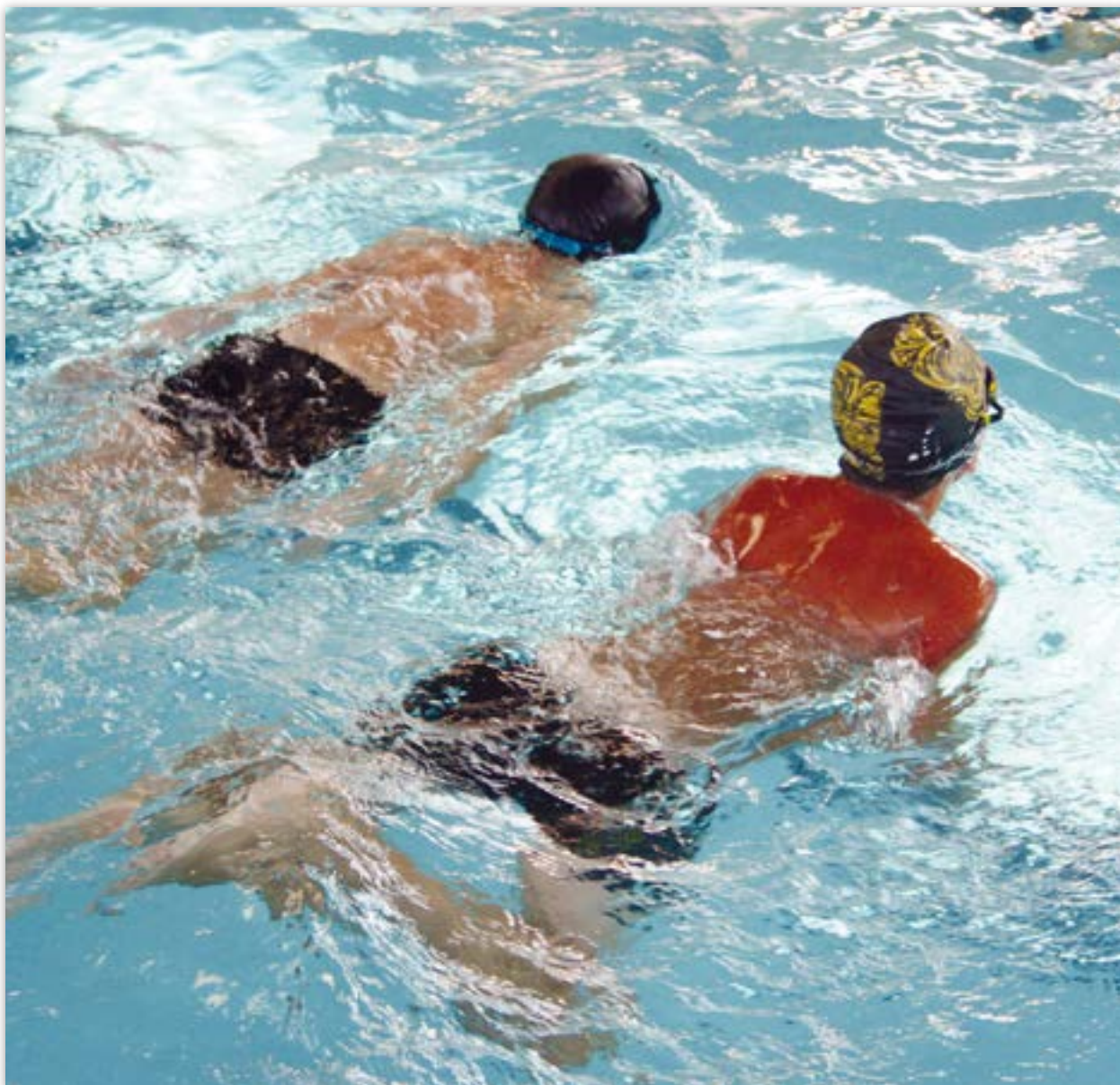


28
disciplines
pratiquées



17
sorties
sportives





La Piscine

La piscine accueille en journée les écoliers de la grande section de maternelle jusqu'en CM2 et les collégiens de 6°. Le grand public ainsi que les adhérents des activités spécifiques sont accueillis en journée mais également les soirs et les weekends. La piscine est ouverte toute l'année sauf semaines de vidange et semaine de Noël. Une année encore marquée par la crise sanitaire mais qui laisse prévoir une amélioration avec une légère augmentation des usagers public et des inscriptions aux activités.

- 172 en aquagym
- 10 en aquadouce
- 58 en natation perfectionnement et loisirs
- 52 en aquabiking
- 22 bébés nageurs
- 15 en jardin aquatique
- 69 en école de natation perfectionnement
- 162 en école de natation familiarisation/apprentissage
- 3 en natation aquaphobes débutants.



563

inscriptions
aux activités



7 751

scolaires



987

Accueils de
Loisirs



4 199

usagers public



16 413

total usagers



Protéger les habitants

Après la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Crouy-sur-Ourcq en 2016 puis de l'espace santé à la Pyramide Jean DIDIER en 2017, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq continue son engagement pour la santé de ses habitants avec l'ouverture de son centre de santé dont y exerce un nouveau médecin généraliste.

Épidémie COVID-19

Cette année encore, le Pays de l'Ourcq a poursuivi son implication pour la lutte contre le virus en organisant :

- 6 journées de vaccination à Maison Rouge à Lizy-sur-Ourcq et à la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). 738 personnes qui ont reçu le vaccin Pfizer.

Centre de santé du Pays de l'Ourcq

Depuis le 9 janvier 2020, le Docteur Agnès SONNETTE, salarié de la Communauté de communes, reçoit 2 jours par semaine à la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne.

- En 2021, Le Centre de Santé du Pays de l'Ourcq a augmenté de 32 % son activité par rapport à l'an dernier. Cette hausse est due à la réduction du temps d'une consultation, passant de 15 à 20 minutes. Ce qui représente 32 consultations en moyenne par jour et entraîne

une hausse des patients de 37 % !

- Le changement des jours et horaires (lundi et jeudi 7 h 30/17 h 30 au lieu du jeudi et vendredi 8 h/18 h 30 et 8 h/16 h 30) n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation. Cela a permis une meilleure répartition des rendez-vous sur la semaine et une amélioration du suivi médical administratif des patients par le Dr SONNETTE.
- À noter que 10 % des rendez-vous (plus de 260 cas), ne sont pas honorés. De ce fait, le créneau réservé ne peut pas être réattribué. Ce qui, a un impacte réel au vu de la forte demande. En effet, depuis septembre 2021, une dizaine de demandes de rendez-vous est refusée chaque jour, faute de créneaux disponibles. Pour répondre à ce besoin, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq avec le Département et le prestataire H4D ont le projet de mettre en place une cabine de téléconsultation au sein du pôle santé de la Pyramide Jean DIDIER, au niveau du secrétariat du Docteur Agnès SONNETTE.



738
vaccinés
COVID-19



886
patients
(605 du territoire)



2 658
consultations
(1 839 du territoire)



550
patients en déclaration
médecin traitant



Vaccination Covid-19 le 31 août 2021, Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne



Cohésion sociale

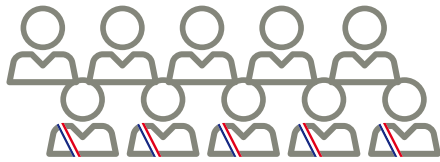
Le CIAS met en œuvre la politique sociale du Pays de l'Ourcq. Il gère le service insertion sociale et professionnelle installé dans la Maison de services au public ainsi que la Maison des Enfants et coordonne les acteurs du champs social (Département, CCAS et associations).

Pour la petite enfance (3 mois à 4 ans), le Pays de l'Ourcq propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via une halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour l'enfance/jeunesse (3 à 13 ans), il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans 4 accueils de loisirs.

Le fonctionnement

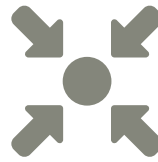


Le Centre Intercommunal d'Action Sociale associe les acteurs du terrain social aux élus dans la prise de décision, grâce à un Conseil d'Administration représentatif composé non seulement d'élus mais également de responsables associatifs et de partenaires.



Le Conseil d'Administration

Il est composé du Président, 10 membres du monde associatif et 10 membres du Conseil communautaire



5

réunions du Conseil d'Administration



12

agents

Le budget général (TTC)

Section de fonctionnement



1 078 401 €

dépenses



946 698 €

recettes

résultat global de clôture avec reprise des résultats antérieurs
225 772 €

Section d'investissement



2 681 €

dépenses



860 €

recettes

La Maison des Enfants



Les services enfance et petite enfance du CIAS répondent à plusieurs objectifs : la mise en place de modes de garde, le soutien à la parentalité ainsi que l'accueil et la coordination des partenaires de la petite enfance sur le territoire. La Maison des Enfants centralise l'ensemble de ces services, bien qu'une partie d'entre eux se déplacent sur les communes du territoire, à la rencontre des usagers.

La Halte-Garderie

La Halte-Garderie offre un accueil à temps partiel visant à faire découvrir la vie en collectivité aux enfants (de

2 mois ½ à 4 ans). Les parents peuvent confier leur enfant de manière régulière ou occasionnelle.

- **Intervention d'une psychologue auprès de l'équipe et des familles.**
- **Semaines à thème (motricité, manipulation, peinture...).**
- **Mise en place d'une fête de fin d'année en collaboration avec les autres services.**

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour missions d'accompagner les parents dans leurs recherches d'assistante maternelle, et les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

- **155 familles et 50 AM ont bénéficié de renseignements individuels par le relais**
- **15 AM ont bénéficié de formation.**
- **Le RAM est devenu le Relais Petite Enfance (RPE).**

Les Ateliers Parents Enfants (APE)

Le service propose différents espaces de rencontre, d'échange et d'écoute autour de la parentalité et de la vie de famille. Des temps collectifs propices au partage sont organisés tout au long de l'année (soirée jeux, sortie famille, ateliers parents-enfants...).

- **Partenariat avec la piscine pour des ateliers mensuels.**
- **Ateliers famille pendant les vacances scolaires (nouveau).**

Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)

Il s'agit d'un espace où les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents ou autres membres de la famille peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les futurs parents sont également accueillis. L'accueil est anonyme et gratuit.



88

enfants >
Halte-Garderie



65

familles >
Halte-Garderie



14 630

heures facturées >
Halte-Garderie



0,95 €

tarif horaire moyen par
famille > Halte-Garderie



98

Assistantes Maternelles
dont 108 en activité



74

ateliers éveil RAM >
34 AM et 98 enfants



95

séances APE >
51 parents - 57 enfants



21

séances LAEP >
55 adultes - 87 enfants

France services

Depuis novembre 2020, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a mis en place le label de l'État, *France services*. Celui-ci fonctionne comme un guichet unique permettant d'accéder en un même lieu à de nombreux services publics. Sur place, des agents polyvalents, formés et disponibles, accueillent, conseillent et accompagnent les habitants dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne en lien avec les partenaires nationaux et locaux : Finances Publiques, CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle-Emploi, MSA, La Poste, Point Justice, Maison départementale des Solidarités, Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale et CARED.

Des actions spécifiques

- Domiciliation → 38 personnes domiciliées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Ourcq.
- Commission de Prévention des Impayés de Loyer → l'objectif est de limiter les impayés de loyers et les expulsions. En 2021, 3 commissions ont été réalisées avec une cinquantaine de dossiers présentés par les bailleurs sociaux à à chacune d'entre elles.
- Logements temporaires → 4 familles ont profité de ce dispositif d'hébergements à Lizy-sur-Ourcq.
- Ateliers numériques → en raison des mesures sanitaires dues à l'épidémie, aucun atelier n'a été mis en place. En revanche, 12 personnes ont été accueillies individuellement à une initiation aux outils.
- Le Forum de l'Orientation → Il est organisé avec les partenaires de l'Éducation Nationale (collèges du territoire et du CIO), la Mission Locale et le réseau Information Jeunesse. Il a pour but d'apporter une meilleure connaissance des métiers et des parcours des formations.

Le forum de l'orientation a rassemblé une vingtaine d'établissements d'enseignement post-troisième et près de 300 collégiens du Pays de l'Ourcq.

- Le rendez-vous de la Formation Professionnelle → Il a pour but de favoriser l'accès à la formation professionnelle d'une population active, demandeurs d'emploi ou salariés. 52 personnes dont 30 issus du Pays de l'Ourcq ont sollicité l'un des 13 organismes de formation présents.
- L'équipe de France services du Pays de l'Ourcq a participé au forum de la Création d'entreprise organisé à la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne par l'agence Pôle-Emploi de la Ferté-sous-Jouarre.

L'accueil Frances services



642
usagers accueillis



2 605
demandes traitées



2183
demandes traitées par les agents CIAS France Services



423
demandes traitées par les partenaires locaux



Le rendez-vous de la Formation Professionnelle, le 9 septembre 2021 à la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne



Communauté de communes

Siège

2, avenue Louis Delahaye

77440 OCQUERRE

Tél. 01 60 61 55 00

ccpo@paysdelourcq.fr

www.paysdelourcq.fr

 /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq

Horaires

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h